



Concours 2011-406-A

CHEF AUX OPÉRATIONS INCENDIE

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
(Direction des opérations incendie)

Poste cadre permanent à temps complet

La Ville de Trois-Rivières applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques et les autochtones à présenter leurs candidatures.

Description sommaire

Sous l'autorité immédiate du Chef de division aux opérations incendie et mesures d'urgence, le Chef aux opérations incendie est responsable d'une caserne et en assume la gestion administrative et opérationnelle. Il planifie, organise, dirige et contrôle les activités relatives à ses attributions afin de réaliser les objectifs stratégiques et tactiques de la Direction des opérations incendie. Il assure la gestion des interventions en matière d'extinction des incendies ainsi que toutes situations d'urgence. Il s'assure que les personnes sous sa direction respectent les directives et le code de discipline en vigueur. Il effectue toute autre tâche connexe confiée par son supérieur immédiat.

Exigences

- Posséder la formation « Officier 1 » et « Officier 2 » ou l'équivalent
- Posséder la formation « Instructeur 2 » ou « Profil 3 »
- Diplôme d'études professionnelles (DEP) en « intervention en sécurité incendie »
- Diplôme d'études collégiales (DEC) en sécurité incendie serait un atout
- Douze années d'expérience pertinente dont cinq à un poste d'officier
- Connaissance significative des lois applicables, des règlements, des directives et procédures en vigueur, des opérations et des techniques de lutte contre les incendies
- Être autonome et posséder un sens du leadership
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Capacité de planification, d'organisation, de supervision et de contrôle
- Capacité de résistance au stress
- Aptitude à communiquer efficacement verbalement et par écrit
- Détenir un permis de conduire de classe 4A valide (véhicule d'urgence)
- Satisfaire aux exigences physiques et médicales

Classe et échelle salariale

Selon la politique de rémunération et avantages sociaux des employés cadres pour un poste de classe 3.

Toutes personnes intéressées par ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae à la Direction des ressources humaines, au plus tard le **10 juin 2011**.

Ville de Trois-Rivières
Direction des ressources humaines
CONCOURS 2011-406-A
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
par courriel à : ressourceshumaines@v3r.net

Coordonnateur, relations de travail

Note : La Ville se réserve le droit de faire passer des tests dans le cadre de l'évaluation des candidatures.